

# Les jeunes familles dans une société en pleine mutation

**François Höpflinger**, Université de Zurich

Les prévisions qui, dans les années 1970 et au début des années 1980, tablaient sur une dissolution de la famille ne se sont pas vérifiées. Bien au contraire : les relations de couple et la famille connaissent un regain de valeur depuis quelque temps. S'ils ont certes évolué, les rapports familiaux continuent d'occuper une place prépondérante – même dans une société urbaine et ultramoderne.

Une analyse des mutations et des constantes qui ont marqué la cellule familiale au cours des quatre dernières décennies (Höpflinger 2017) a été réalisée dans le cadre du rapport sur les familles 2017 du Conseil fédéral. Quelques-uns des principaux processus de mutation qui ont affecté la fondation d'une famille et la cellule familiale sont exposés dans ce qui suit.

**MUTATIONS TOUCHANT LA FONDATION D'UNE FAMILLE** Le recul des naissances amorcé à compter de 1966 s'est traduit par un accroissement de la proportion de familles avec un ou deux enfants, alors que les familles nombreuses de quatre enfants et plus se faisaient plus rares.

Entre 2012 et 2014, moins de 5 % des familles biparentales comptaient quatre enfants et plus. Dans le même temps, aucun renoncement à la famille par principe n'est cependant observable. La proportion de personnes considérant la vie sans enfants comme un idéal n'a pas progressé au cours des dernières décennies. En 2013, seules 6 % des femmes sans enfant âgées de 20 à 29 ans souhaitaient le rester, soit autant qu'en 1994/1995 (OFS 2015). Aujourd'hui encore, fonder une famille fait partie du projet de vie de la grande majorité des jeunes.

Le taux de natalité se révèle toutefois inférieur à ce que laissaient supposer les souhaits initialement exprimés quant

au nombre d'enfants. Le problème social réside davantage au niveau de la réalisation des projets familiaux que dans un non-désir d'enfant de principe (Häberling 2013). Le moment où l'on fonde une famille a notamment beaucoup reculé. La tendance à la famille nucléaire a été accompagnée par une tendance marquée à procréer plus tard dans l'existence. Alors que 65 % des femmes nées entre 1934 et 1943 – qui ont fondé leur famille dans les décennies d'après-guerre – avaient moins de 30 ans à la naissance de leur premier enfant, ce n'était le cas que de 30 % des femmes nées entre 1974 et 1983 et qui ont fondé une famille au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Du côté des hommes, cette proportion est passée de 50 % pour ceux qui sont nés entre 1934 et 1943 à 19 % pour ceux nés entre 1974 et 1983 (OFS 2017, chap. 4.2). L'allongement des périodes de formation, l'engagement plus tardif dans une relation de couple stable et la participation accrue des femmes au monde du travail sont autant de motifs incitant à repousser le moment de fonder une famille, surtout pour les femmes et les hommes au bénéfice d'une formation tertiaire. Dans les régions urbaines, cette tendance à la mise en route plus tardive d'une famille était et est toujours renforcée par un mode de vie que l'on peut qualifier de « juvénile » des jeunes adultes, qui choisissent de « profiter de la vie » avant de se lancer dans l'aventure familiale.

Dans le sillage de cette évolution, la fenêtre temporelle de la procréation s'est rétrécie, en particulier pour les femmes (Wirthlin 2015). La période de l'existence située entre la 25<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> année est aussi celle où les jeunes adultes – et de plus en plus de la même manière pour les femmes que pour les hommes – sont soumis au stress professionnel le plus intense, qu'il s'agisse de construire une carrière ou d'asseoir leur situation économique. La jeune génération est confrontée à la dure nécessité, compte tenu des conditions de vie et de travail actuelles, de prendre des décisions majeures pour la suite de son existence (bâter une relation de couple stable, construire une carrière professionnelle, fonder une famille) dans un laps de temps court, voire parfois trop court.

La hausse conjuguée de l'immigration en Suisse, de la mobilité géographique des jeunes et de la mondialisation du marché de la rencontre amoureuse contribue à une mixité accrue des origines nationales au sein des couples. La proportion de mariages dans lesquels les deux conjoints sont suisses est passée de plus de 75 % en 1970 à 49 % en 2014. Les mariages binationaux (dans lesquels une Suissesse ou un Suisse épouse

une personne étrangère) sont devenus plus courants, tout comme les mariages entre étrangers. Il y a par conséquent en Suisse davantage d'enfants nés de parents binationaux ou étrangers. Compte tenu de la mondialisation économique, cette caractéristique peut constituer ultérieurement un atout du point de vue de la mobilité professionnelle. Contrairement à ce que l'on entend souvent, les conflits dans la relation entre parents et enfants au sein de familles issues de l'immigration ne sont généralement pas imputables à l'opposition entre deux cultures, mais reflètent surtout la différence des expériences entre les parents et leurs enfants grandissant en Suisse, notamment au niveau de la formation, de la profession et des conditions de logement (Juhasz/Mey 2003, p. 315). Grandir entre deux cultures peut être une source de tensions. C'est notamment le cas lorsque les parents, peu ou pas formés et socialement mal intégrés, n'attendent pas de leurs enfants qu'ils acquièrent une formation. Ces enfants de familles immigrées tirent profit d'une prise en charge extrafamiliale précocité. Des tensions familiales peuvent également se produire lorsque les parents sont issus de sociétés de type paternaliste ou même patriarcal et dont les principes relatifs à la famille et à la position sociale des femmes sont en contradiction avec nos valeurs fondées sur l'égalité.

### **JEUNES FAMILLES ET TRAVAIL : VERS UN MODÈLE FAMILIAL PARTIELLEMENT MODERNISÉ**

L'une des évolutions sociales majeures des dernières décennies est certainement la participation accrue des femmes au marché du travail. Alors qu'en 1960, seuls deux cinquièmes des femmes âgées de 15 à 64 ans exerçaient une activité professionnelle sous une forme ou une autre, cette proportion est passée à plus de 60 % à partir du début des années 1990. Cette évolution est imputable à différentes causes (meilleure éducation et formation des femmes, évolution des rôles sociaux dévolus à chaque genre, etc.). L'augmentation des exigences en matière de qualifications professionnelles a également constitué un moteur important de l'intégration continue des jeunes femmes sur le marché du travail, moyennant quoi les interruptions de carrière prolongées ont eu des effets sur les opportunités d'emploi ultérieures. À l'inverse, l'intégration professionnelle des femmes a influé sur le monde du travail et sur la sphère familiale. La répartition traditionnelle des rôles a, d'une part, perdu du terrain dans le monde du tra-

**Modèles de travail chez les familles avec de jeunes enfants****T1****A) Evolution de 1970 à 2000 (données du recensement de la population)**

		Couples avec enfants de moins de 7 ans			
Homme	Femme	1970	1980	1990	2000
Plein temps	Sans activité prof.	75 %	73 %	61 %	42 %
Plein temps	Temps partiel	12 %	14 %	23 %	37 %
Plein temps	Plein temps	11 %	11 %	11 %	12 %
Temps partiel	Temps partiel	–	–	2 %	3 %
Autres modèles*		2 %	2 %	1 %	6 %

**B) Couples entre 25 et 54 ans selon l'âge de l'enfant le plus jeune 2014**

		Age de l'enfant le plus jeune		
Père	Mère	0-3 ans	4-12 ans	13-17 ans
Plein temps	Sans activité prof.	27,2 %	22,4 %	16,1 %
Plein temps	Temps partiel 1-49 %	27,8 %	33,2 %	30,3 %
Plein temps	Temps partiel 50-89 %	21,0 %	23,5 %	30,1 %
Plein temps	Plein temps	9,8 %	10,1 %	14,1 %
Temps partiel	Plein temps	2,4 %	2,3 %	2,7 %
Temps partiel	Temps partiel	7,9 %	5,5 %	3,7 %
Autres modèles*		3,9 %	3,0 %	2,9 %

\* Les deux sans activité professionnelle, les deux en formation ou, pour 1970-2000, la femme à plein temps et l'homme à temps partiel

Sources: A): Höpflinger 2004;

B): Rapport statistique sur les familles 2017, graphique 5.7

vail et des modèles de travail plus souples ont été introduits (temps partiel, annualisation du temps de travail, télétravail, réinsertion professionnelle, etc.). D'autre part, le modèle familial dans lequel les deux parents travaillent et se répartissent les tâches ainsi que la garde extrafamiliale des jeunes enfants est plus fréquent.

La majorité des mères exerçant une activité lucrative ont un taux d'occupation réduit. Le temps partiel est particulièrement répandu chez les mères ayant un partenaire et de jeunes enfants. La plupart des mères d'aujourd'hui, à moins qu'elles ne vivent seules, concilient vie professionnelle et vie familiale en ne travaillant pas à plein temps. Les pères travaillent plus rarement à temps partiel, bien que la tendance s'inscrive en légère hausse. Globalement, le modèle classique du soutien de

famille masculin (le père a un emploi à 100 % et la mère s'occupe à plein temps du ménage et des enfants) a perdu sa position dominante. Si trois quarts des couples avec jeunes enfants fonctionnaient encore sur ce modèle en 1970, ils n'étaient plus qu'un quart dans ce cas en 2014 (voir tableau T1). L'organisation de la famille a connu une évolution considérable ces dernières décennies, le modèle traditionnel du soutien de famille masculin reculant sensiblement au profit, en premier lieu, du modèle partiellement modernisé (le père est engagé professionnellement à plein temps, la mère à temps partiel).

La progression de l'activité lucrative des jeunes mères s'est accompagnée d'une évolution des opinions et la vision négative de leur engagement professionnel a perdu du terrain entre 1994/1995 et 2013. Néanmoins, en 2013, un tiers des femmes

entre 20 et 49 ans étaient tout de même d'accord sur l'affirmation selon laquelle « un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille ». Chez les hommes du même âge, plus de deux cinquièmes étaient de cet avis (OFS 2015). Les valeurs traditionnelles en lien avec la maternité continuent d'être prônées par certains segments de la population jeune.

### RÉPARTITION DES TÂCHES AU SEIN DES JEUNES FAMILLES : VERS UNE ÉGALITÉ MODÉRÉE ?

Quel que soit le modèle de travail (traditionnel, partiellement modernisé ou égalitaire) ou le type de ménage (deux parents ou un seul), il ne fait aucun doute que la vie avec de jeunes enfants reste l'une des phases les plus intenses de l'existence pour les femmes et les hommes, tant sur le plan émotionnel que sous l'angle du travail. Et durant cette période, les jeunes parents doivent non seulement prendre soin des enfants et de leur éducation, mais souvent aussi remplir des exigences professionnelles particulières dans le but de bâtir une carrière ou de consolider leur situation économique. Dans le cas de jeunes familles, cela peut contribuer à renforcer les pressions multiples imposées par les cycles de vie, problème susceptible d'être aggravé par un monde du travail où la ligne de démarcation entre vie professionnelle et vie privée est de plus en plus floue.

Si l'on additionne les tâches ménagères et familiales ainsi que les activités professionnelles, les jeunes parents font face à un emploi du temps particulièrement dense (entre 60 et 70 heures par semaine). Dans l'ensemble, les jeunes pères et les jeunes mères travaillent à peu près autant. La différence entre hommes et femmes se situe essentiellement dans la répartition entre activités rémunérées et non rémunérées.

Au cours des dernières décennies, les inégalités liées au genre dans la répartition des tâches ménagères et familiales se sont toutefois atténuées. Dans la première enquête sur l'emploi du temps des ménages en Suisse menée en 1979/1980, les mères ayant des enfants de moins de 10 ans consacraient 7,5 fois plus de temps aux travaux domestiques que les pères. En 1991, les jeunes mères passaient encore 5 fois plus de temps à s'acquitter de tâches ménagères et familiales non rémunérées que les jeunes pères, contre 1,8 à 1,9 fois en 2013 (Höpflinger 2016). Cette évolution reflète d'une part le fait que la participation des hommes aux travaux domestiques et familiaux s'est élevée au fil du temps. D'autre part, le travail que représentent ces mêmes tâches (lessive, nettoyage, cuisine, etc.) a

également diminué pour les femmes grâce à l'utilisation de techniques ménagères permettant de gagner du temps. Une répartition des rôles véritablement égalitaire à engagement professionnel équivalent des pères et des mères est relativement rare parmi les familles.

S'il est un fait incontestable, c'est bien que les pères sont plus engagés familialement qu'auparavant. C'est en particulier le cas dans les couples avec de jeunes enfants, où le temps moyen consacré à la famille par le père est passé de 7 à 8 heures hebdomadaires en 1978/1980 à 31 en 2013 (Höpflinger 2016). Les pères d'aujourd'hui s'occupent donc davantage de leurs enfants que précédemment. En 2013, dans les couples avec enfants de moins de 6 ans, la responsabilité principale de la prise en charge des enfants continuait néanmoins d'incomber dans 69 % des cas aux mères, qui s'occupent de tâches telles qu'habiller les enfants en bas âge, aider les enfants en âge scolaire pour leurs devoirs ou les amener à la crèche ou à l'école. Dans 81 % des familles avec enfants de 0 à 12 ans, c'est la mère qui reste à la maison lorsqu'un enfant est malade (OFS 2015). La répartition de la prise en charge des enfants entre la mère et le père varie selon le domicile, le modèle de travail et le niveau de formation : plus le milieu est urbain, le modèle de travail est égalitaire et le niveau de formation des deux parents est élevé, et plus la prise en charge des enfants est assumée conjointement par les deux parents (Schempp et al. 2015). Si la répartition des tâches au sein des jeunes familles est certes devenue plus égalitaire, il n'en demeure pas moins que ce sont souvent les mères qui doivent veiller à cette égalité, voire l'imposer.

### ÉCLATEMENT DES FAMILLES ET TENDANCE MODÉRÉE À LA PLURALISATION DES MODÈLES FAMILIAUX

La hausse parfois notable de la divortialité est le phénomène qui a le plus alimenté les débats sur l'éclatement de la famille. Alors qu'en 1970, 15 % seulement des mariages se concluaient par un divorce, ce taux a grimpé à plus de 40 % à la fin des années 1990, se hissant même à 50 % par moments. La part de divorces n'impliquant pas d'enfants mineurs a ici sensiblement augmenté. Si 40 % seulement des divorces concernaient des couples sans enfants mineurs en 1970, cette proportion est passée à plus de 55 % en 2014. En valeurs absolues aussi, le nombre d'enfants mineurs affectés par le divorce de leurs parents n'a plus progressé depuis les années 1990 et, depuis 2009, les chiffres sont même en baisse (Höpflinger 2017). La tendance au divorce tar-

## Enfants – évolution dans le temps de la répartition selon le modèle familial

T2

		Couples*	Familles monoparentales	Autres modèles familiaux
Enfants 0-4 ans	1980	97 %	3 %	
Enfants 5-9 ans	1980	95 %	5 %	
Enfants 10-14 ans	1980	92 %	9 %	
Enfants 15-19 ans	1980	89 %	11 %	
Enfants 0-4 ans	2000	93 %	7 %	
Enfants 5-9 ans	2000	90 %	10 %	
Enfants 10-14 ans	2000	87 %	13 %	
Enfants 15-19 ans	2000	84 %	16 %	
		Ménages biparentaux**		
Enfants 0-3 ans	2012-2014	95 %	4 %	1 %
Enfants 4-12 ans	2012-2014	87 %	10 %	3 %
Enfants 13-17 ans	2012-2014	79 %	15 %	6 %

\* Deux parents ou un parent biologique et son/sa partenaire

\*\* Deux parents biologiques

Autres modèles familiaux: enfants vivant avec un parent et son/sa partenaire ou sans parents (p. ex. chez les grands-parents, en foyer, etc.)

Source : Höpflinger 2017.

dif contribue au fait que le nombre d'enfants mineurs concernés par le divorce de leurs parents diminue, alors que celui d'enfants adultes dans ce cas augmente.

Une famille monoparentale naît souvent d'un divorce dans un ménage avec enfants mineurs et, même si l'autorité parentale est en principe conjointe depuis juillet 2014, cette nouvelle cellule familiale est souvent constituée de la mère et des enfants. La famille monoparentale peut toutefois aussi être le résultat de la dissolution d'une union libre, de la mort du conjoint ou d'une naissance hors mariage, événements qui peuvent également, selon les circonstances, conduire ensuite à la fondation d'une nouvelle famille ou d'une famille recomposée. C'est la fréquence supposée des familles monoparentales et des familles recomposées (parfois dites « familles patchwork ») qui amène, dans l'imagerie médiatique, l'idée d'une diversité accrue des modèles familiaux.

En raison de bases de données ou de calcul différentes, il n'est pas aisé de déterminer si et dans quelle mesure les familles monoparentales ou les familles recomposées ont gagné en importance. Ce qui apparaît toutefois clairement, dans cette évolution, c'est que la famille restreinte ordinaire (où les enfants grandissent auprès de deux parents) reste le modèle dominant, en particulier pour les enfants en âge préscolaire. Les enfants en âge scolaire et les adolescents vivent un peu plus souvent qu'avant dans une famille monoparentale mais, là encore, le modèle traditionnel reste dominant. La proportion de familles monoparentales – par rapport à l'ensemble des ménages comptant des enfants de moins de 18 ans – s'est légèrement élevée au cours des cinquante dernières années, mais cette hausse est nettement plus faible que ce qu'on aurait pu imaginer au vu de l'accroissement de la divortialité.

Globalement, en tout cas s'agissant de l'évolution en Suisse, on peut tout au plus évoquer une tendance modérée à la pluralisation des modèles familiaux. Certes, les familles « patchwork », « arc-en-ciel » ou plurigénérationnelles existent, mais leur fréquence est nettement plus faible que ce que laisse entendre le discours médiatique et politique sur la diversité du mode de vie familial d'aujourd'hui. L'essor de modèles alternatifs différant des relations de couple et des familles classiques est également resté mesuré au cours des dernières décennies. Le célibat permanent ou le mode de vie communautaire ne sont pas perçus comme de vraies options par la grande majorité des jeunes adultes, sauf pour de courtes périodes avant ou après une relation de couple. Une tolérance accrue et un meilleur accueil vis-à-vis de modes de vie et de modèles familiaux différents sont néanmoins observables. Le grand intérêt médiatique porté aux modes de vie et aux modèles familiaux alternatifs a sans doute contribué à ce que la famille traditionnelle, « nucléaire », bien que restant le modèle dominant du point de vue de la réalité statistique, a perdu son pouvoir de norme sociale. L'acceptation par la société de différents modèles familiaux étend le champ des possibilités s'offrant aux jeunes gens, y compris à ceux qui privilégient un mode de vie et des relations familiales traditionnels.

**CONCLUSIONS** Le débat social autour de la famille oscille depuis des décennies entre l'idéalisation de la famille – fondée sur une représentation nostalgique – et la crainte de l'éclatement de la cellule familiale. La hausse du nombre et de la proportion des familles monoparentales est ainsi surestimée dans l'imagerie médiatique. Il apparaît pourtant qu'en particulier pour les familles avec de jeunes enfants, la famille « nucléaire » reste le modèle dominant. Pour diverses dimensions importantes de la vie de famille, le schéma qui se dessine est davantage celui d'une modernisation partielle que celui d'une mutation structurelle fondamentale. Certains nouveaux rôles familiaux parfois mis avant – allant du modèle du double salaire, dans lequel le père et la mère travaillent à plein temps, à des modèles plus égalitaires, dans lesquels les deux travaillent à temps partiel et s'occupent autant l'un que l'autre des enfants – n'ont pas connu le succès attendu. De même, les familles où les rôles sont inversés (le père est un homme au foyer à qui incombe l'essentiel de la prise en charge des enfants, tandis que la mère travaille à plein temps) restent rares. Les

modes de vie et les formes familiales communautaires sont également une exception. Même le modèle un temps populaire du célibat permanent en tant que choix de vie, expression d'une société hyper-individualisée, a perdu de son attrait et est, depuis les années 1990, davantage subi que désiré.

La vie de couple et la famille sont haut placées dans l'échelle des valeurs, y compris par la jeune génération. On peut même émettre le postulat que le mode de vie familial, dans une société qui connaît une rapide mutation, est revalorisé, tant dans les régions rurales qu'en milieu urbain. ■

#### BIBLIOGRAPHIE

Höpflinger, François (2017): « Les jeunes familles au cours des dernières décennies : entre continuité et transformation », dans *Rapport sur les familles 2017*. Rapport du Conseil fédéral, Berne : DFI, pp. 9-29.

OFS, Office fédéral de la statistique (2017): *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2017*, Neuchâtel : OFS.

Höpflinger, François (2016): « Familien und familiäre Beziehungen – integrative und produktive Leistungen », dans *Sozialalmanach. Familie ist kein Luxus*, Lucerne : Editions Caritas, pp. 119-135.

OFS, Office fédéral de la statistique (2015): *Enquête sur les familles et les générations 2013. Premiers résultats*, Neuchâtel : OFS.

Schempp, Daniela; Schief, Sebastian; Wagner, Aylin (2015): « Determinants of Detraditionalization of the Division of Housework and Family Work in Swiss Couples Households », dans *Revue Suisse de Sociologie*, vol. 41, 1, pp. 33-57.

Wirthlin, Annette (2015): *Bye Bye Baby? Frauen im Wettlauf gegen ihre biologische Uhr*, Thoune : Werd & Weber Verlag.

Häberling, Isabel N. (2013): *Kinder zwischen Wunsch und Wirklichkeit*; Zurich : Seismo.

Höpflinger, François (2004): « Vie familiale et vie professionnelle aujourd'hui – Quelques données statistiques pertinentes », dans *Du temps pour les familles. Ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*; Berne : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, pp. 37-53.

Juhász, Anne; Mey, Eva (2003): *Die zweite Generation : Etablierte oder Aussenseiter? Biografien von Jugendlichen ausländischer Herkunft*; Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.



**François Höpflinger**

Docteur en sociologie, Centre de gérontologie de l'Université de Zurich.  
fhoepf@soziologie.uzh.ch